

« CAMPAGNE NATIONALE DE MOBILISATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH »



3 QUESTIONS À



Mr Babacar THIAM

*Spécialiste en stratégies de financement
de la Santé et de la Couverture
Sanitaire Universelle (CSU)...*

ECHOS DES PARTENAIRES

STRATÉGIE NATIONALE SUR
L'AUTO DÉPISTAGE DU VIH
**LE CNLS REÇOIT DE SOLTHIS
1000 BROCHURES**



EDITO



Plus d'un an après son apparition, l'épidémie à coronavirus continue de faire son effet sur la santé des populations mais aussi sur leur bien être économique-social.

Comme lors de la première apparition, le CNLS reste mobilisé à appuyer la prévention et prise en charge dans les structures hospitalières comme ce fut le cas avec l'Hôpital Fann qui a reçu des humidificateurs d'air, des saturimètres oxymètres digital, de défibrillateurs, de moniteurs de signes vitaux, de concentrateurs d'oxygène etc.

Le CNLS s'illustre aussi par la publication hebdomadaire depuis le début de courbes et graphiques pour suivre l'évolution de l'épidémie au Sénégal. Ces graphiques compilent les données des bulletins épidémiologiques journaliers du Ministère de la Santé. Ils permettent de suivre l'évolution des nouveaux cas de COVID19, des patients guéris, des décès et permet de guetter les cas de rebond de l'épidémie ou nouvelles vagues.

Un appui majeur est toutefois celui consenti à travers le CCM, par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Il s'agit d'un appui multiforme et constant, grâce à un mécanisme appelé C19RM2020, avec l'octroi d'une première allocation d'environ 4.770.000 euros valable jusqu'en fin juin 2021. Par la suite, une allocation additionnelle de 10.443.211 Euros fait actuellement l'objet d'une autre requête pour le C19RM2021. Cette dernière couvre la période de 2021 à 2023. Ces financements ont, pour l'essentiel, permis d'alléger l'impact de la Covid19 sur les programmes de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et de renforcer la riposte nationale face à la Covid-19 en améliorant les systèmes de laboratoires et communautaires.

Pour autant, la Covid19 n'a pas freiné le CNLS dans son avancée sur ses chantiers majeurs comme celui de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination. Un comité de pilotage du plan quinquennal Droits humain est mis en place et un référentiel élaboré, basé sur les textes internationaux et africains de droits de l'homme en plus des lois et règlements en vigueur au Sénégal.

Il est destiné aux acteurs de la riposte au VIH, aux groupes vulnérables, autorités locales, parlementaires, acteurs de la société civile ou communautaires.

L'on pourrait aussi évoquer les résultats encourageants de l'enquête sur le taux de survie des personnes vivant avec le VIH. Les données collectées confirment en effet, une diminution régulière du taux de décès, passé de 3,5% à 2,6% au cours des 04 dernières années tandis que les perdus de vue sont passés de 15% en 2013 à 5,6% en 2020. Les personnes vivant avec le VIH justement qui ont la parole dans un dossier qui leur est consacré dans ce numéro. Dépistées positives depuis 20 voire 30 ans, elles symbolisent la lutte contre le VIH, l'abnégation, la foi des premiers porteurs de VIH au Sénégal. Une « vie avec le VIH » faite de stigmatisation, de prise fastidieuse de médicaments, de doutes, de maladies et aussi de précarité. Toujours avec l'objectif de vivre quoi qu'il advienne. Vivre positivement.

Une autre réussite à saluer en dépit de toutes les contingences créées par le coronavirus est l'engagement des acteurs de la société civile au Sénégal en vue d'apporter leur part de contribution pour offrir des services par différents mécanismes au profit des communautés. Plus particulièrement dans les procédures du Fonds Mondial, les OSC à travers des cadres unitaires d'action tels que le Comité de Suivi, ont fait preuve d'engagement. Dans ce numéro, Babacar Thiam de l'ONG AWA, revient sur la mise en place et le rôle du Comité de suivi des acteurs communautaires.

Le CNLS partage avec vous ce nouveau numéro de son magazine sur fond de relance de la Campagne de mobilisation nationale pour accélérer la prise en charge des enfants vivant avec le VIH dont le lancement est prévu en ce mois de juillet.

TOUS ENSEMBLE CONTRE LE SIDA ET LA COVID19

Dr Safiatou THIAM, Secrétaire Exécutive du CNLS



P. 10



P. 06



P. 14



P. 20



P. 24

OURS

Directeur de Publication

Dr Safiatou Thiam

Comité de rédaction :

Seynabou Mbodji,
Mariame Ba,
Audrey Manga,
Adja Fatou Kiné Faye

Rédacteur en Chef

Macoumba Mbodji

PHOTO

Patrick AHO

Ont collaboré à ce numéro :

Dr Fat Nar Mbaye Diouf
Chef de l'Unité
Programmatique(CNLS)

SOMMAIRE

VIE DU PROGRAMME

- **Covid 19 : Une pandémie persistante : L'appui multiforme du CNLS :.....6**
 - Fourniture de matériel pour la prise en charge des cas graves7
 - Elaboration de courbes pour surveiller l'évolution de la pandémie au Sénégal ..8
 - Mise en œuvre C19RM du FM : appui à la communication et à la documentation9
- **Nouveau Modèle de Financement du Fonds Mondial : la phase 3 lancée10**
- **Stigmatisation et discrimination** Le point sur un défi majeur12
 - Un référentiel sur les droits humains : une vision et une démarche adaptées pour surmonter les obstacles.....13
 - Plan quinquennal pour la levée des barrières liées aux droits humains : Le comité de pilotage installé..14
 - Journée zéro discrimination : Les inégalités entre hommes et femmes au cœur de la réflexion..16
- **Taux de rétention des personnes vivant avec le VIH**
Une diminution régulière des décès et des perdus de vue.18

DOSSIER

- Vivre et vieillir avec le VIH : Les PVVIH se racontent.....20

TROIS QUESTIONS À

- Mr Babacar Thiam du comité de veille et de suivi du FM26

ECHOS DES PARTENAIRES

- Dépistage des enfants : Aboya montre la voie30
- Lutte contre le Sida L'Anrens édite un guide32
- Stratégie nationale sur l'auto dépistage du VIH : le CNLS reçoit des brochures de SOLTHIS.....33



REMISE OFFICIELLE DES DONS PAR DR FATOU NAR MBAYE AUX RESPOSABLES DE L'HOPITAL FANN

COVID 19 : UNE PANDÉMIE PERSISTANTE : L'APPUI MULTIFORME DU CNLS

Dés l'annonce de la survenue d'une deuxième vague dans la progression de l'épidémie à coronavirus, le Cnls s'est de nouveau distingué en apportant un appui en matériel mais aussi dans la communication et la sensibilisation.





Du matériel pour la gestion des cas graves

C'est par un don de matériel destiné à traiter les cas graves que le CNLS a réitéré son appui à l'Hôpital Fann dans la prise en charge des malades de covid 19. Dr Fatou Nar Mbaye Diouf, Secrétaire Exécutive adjointe du Conseil National de lutte Contre le Sida (CNLS) a remis ce matériel au Directeur de l'hôpital de Fann, Dr Cheikh Tacko DIOP en présence du Pr Bara NDIAYE Chef de la pharmacie de l'hôpital de Fann et du Pr Oumar KANE du service réanimation.

La Secrétaire Exécutive adjointe du CNLS Dr Fatou Nar Mbaye Diouf a expliqué que c'est dans le cadre du programme Fonds Mondial

de lutte contre le sida, le paludisme et la Tuberculose que ce lot de matériel a été acquis pour appuyer à nouveau la Prise en charge des cas graves hospitalisés à Fann.

C'est la deuxième fois que le CNLS renforce l'hôpital de Fann en matériel dans le cadre de cette pandémie. Le premier lot de matériel a été reçu au début de la pandémie. Un don qui a permis selon le Dr Cheikh Tacko DIOP, Directeur de l'hôpital, de régler beaucoup de problèmes et qui a contribué à apaiser le climat social qui commençait à être altéré par l'insuffisance des moyens décriée par le personnel soignant.

Dans ce nouveau don on retrouve des humidificateurs d'air, des saturimètres oxymètres digitaux, des défibrillateurs, des moniteurs de signes vitaux, des concentrateurs d'oxygène etc.

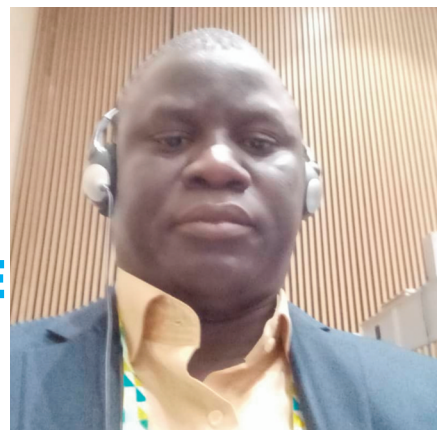
Les PRs Oumar Kane, Bara Ndiaye et le Dr Cheikh Tacko DIOP Directeur de l'Hôpital ont tous remercié le CNLS et sa Secrétaire Exécutive, Dr Safiatou THIAM pour son appui constant.

En effet, a expliqué le Pr Oumar Kane, chef du Service réanimation, « l'hôpital de Fann fait face à cette deuxième vague COVID 19 avec beaucoup de formes sévères. » L'hôpital de Fann constitue le service de référence pour les cas graves.

Le Pr Bara Ndiaye, responsable de la pharmacie centrale de l'hôpital et par ailleurs membre du CCM, le mécanisme de coordination du fond Mondial estime que ce don de matériel, d'une importance vitale, va apporter une bouffée d'oxygène à l'hôpital et permettra une meilleure prise en charge des malades de la COVID 19.

Rappelons que le CNLS a élaboré un plan de contingence dès le début de la pandémie pour appuyer les efforts de l'Etat du Sénégal à travers le Ministère de la Santé.

EVOLUTION DE LA COVID 19 : ELABORATION DE COURBES POUR SUIVRE ET COMPRENDRE LA PANDÉMIE



Abdou Mazide Dione informaticien à l'Unité de suivi évaluation du cnls

Sur les réseaux sociaux, il est fréquent de trouver des courbes de façon quotidienne, hebdomadaire et mensuelle relatant de près l'évolution de l'épidémie à coronavirus

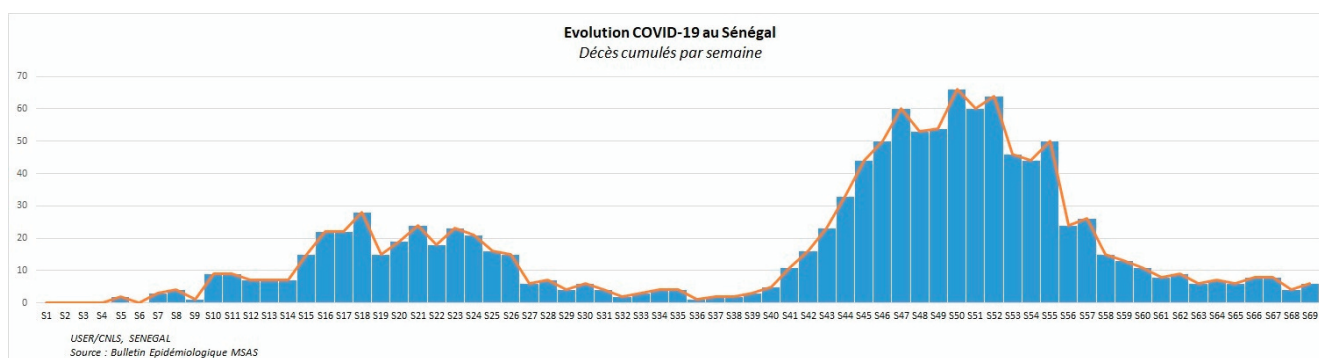
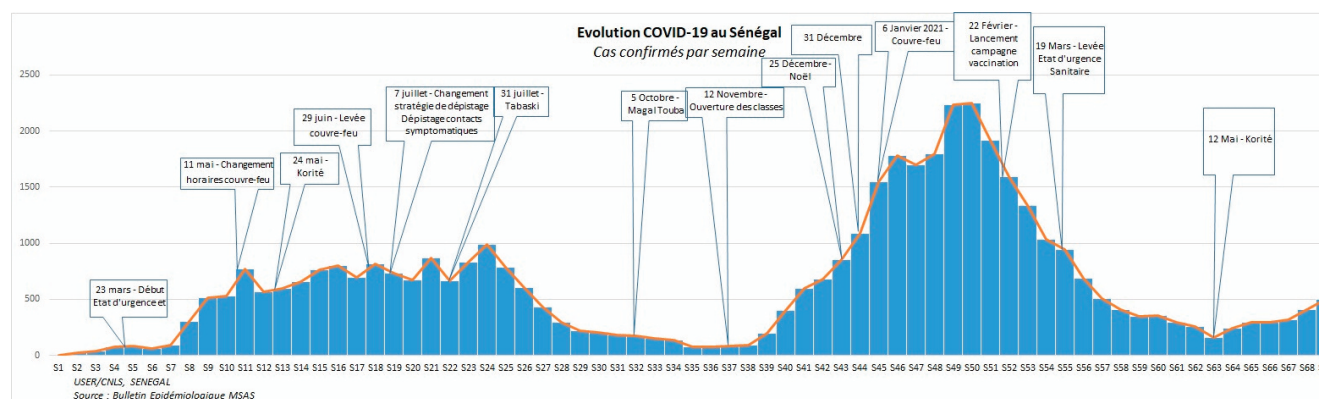
Initiée par l'Unité de Suivi Évaluation du Cnls : « C'est à partir des bulletins épidémiologiques journaliers du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS), que nous élaborons nos différents graphiques qui sont au nombre de 4. Les informations que nous partageons à

travers ces graphiques sont les suivantes : L'évolution journalière des nouveaux cas de COVID19 (cas positifs), des patients guéris, des décès et des patients encore sous traitement., La synthèse et l'évolution hebdomadaires des nouveaux cas de COVID19 ou des décès en même temps que la synthèse et l'évolution hebdomadaires du volume de tests effectués ainsi que les cas positifs ».

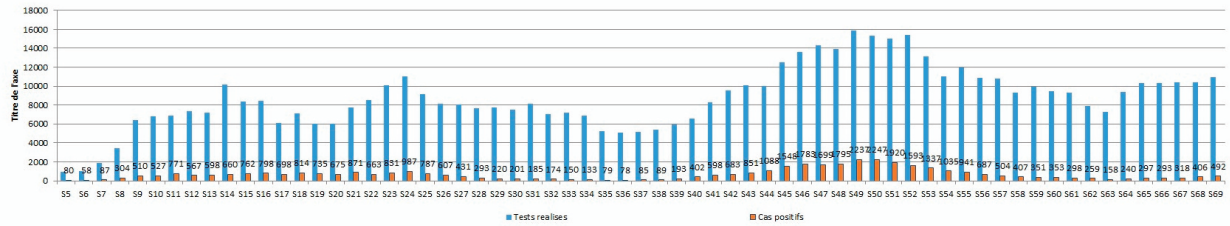
Débutés avec l'apparition de la pandémie, de covid, ces tableaux « sont assez digestes »

nous dit leur auteur qui poursuit : « Ils sont donc destinés à tout le monde aussi bien qu'au Personnel de santé qu'aux autres.

Ces courbes constituent un véritable moyen de participer à la sensibilisation sur la covid de plus selon Mazide Dione : ces courbes sont très attendues à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et font l'objet d'un large partage à travers les réseaux sociaux (Whatsapp, Facebook, etc.).



Nombre de Tests et de Cas positifs COVID-19 par semaine



USER/CNLS, SENEAL
Source : Bulletin Épidémiologique MSAS

COVID-19 ET FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE VIH, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME UN APPUI CONSTANT ET MULTIFORME(C19RM)

L'appui du FM a été multiforme et constant avec en premier lieu l'utilisation des économies sur le NFM2, puis secondairement grâce à un mécanisme appelé C19RM, une première allocation d'environ 4.770.000 euros (C19RM2020) valable jusqu'en fin Juin 2021 a été reçue. Par la suite, une allocation additionnelle de 10.443.211 Euros fait actuellement l'objet d'une autre requête pour le C19RM2021. Cette dernière couvre la période de 2021 à 2023

Ces financements ont, pour l'essentiel, permis d'alléger l'impact de la covid sur les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et de renforcer la riposte nationale face à la covid-19 en améliorant les systèmes de santé communautaires.

Atténuer l'impact de la Covid-19 sur les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et renforcer la riposte nationale

La priorité a été d'assurer la poursuite du traitement des patients souffrant de VIH, tuberculose ou paludisme. Cela s'explique par l'impact sur les programmes, des décisions prises pour faire face à la pandémie de coronavirus (désorganisation de l'offre de soins, rendez-vous manqués par crainte de contamination, rupture de traitement à cause de la situation d'état d'urgence).

Un autre domaine d'intervention est lié à l'augmentation de la capacité du pays en tests de dépistage dans la riposte face à la covid. Pour cela, les laboratoires des centres hospitaliers régionaux de Saint-Louis, Tambacounda et Ziguinchor ont été choisis, parce qu'éloignées de la capitale. Cette décentralisation devrait permettre de tou-

cher le plus de personnes et de prendre rapidement en charge les cas qui seraient détectés.

Améliorer les systèmes de santé et les systèmes communautaires

Il s'agit en effet de contribuer au renforcement du système de santé en adaptant les interventions avec des anticipations dans certains cas, des modifications ou des suspensions temporaires des stratégies de prestations pour d'autres.

L'amélioration du système de santé passe aussi par un renforcement de la communication à travers l'élaboration de supports adaptés aux personnes infectées par le VIH, ou la tuberculose.

La société civile est aussi très impliquée et entend renforcer son implication en suscitant chez les populations l'adoption de nouveaux types de comportement afin de freiner la propagation de la pandémie. Il est aussi question de faciliter l'accès au diagnostic et aux soins des population clés, ce qui passe par le renforcement de l'autotest, une distribution de kits alimentaires, et l'organisation de séances de sensibilisations dans les lieux de culte, les gares routières, les marchés etc...





Abdoulaye Diouf Sarr Ministre de la Santé et de l'Action Sociale.

L Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, en collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le Sida, le Paludisme et la tuberculose et le CCM a organisé un atelier de lancement de la mise en œuvre du Nouveau Modèle de Financement (NFM3).

Cette réunion virtuelle a marqué le démarrage effectif des nouvelles subventions du Fonds Mondial pour la période 2021/2023 qui se montent à plus de **46 milliards de CFA**.

Le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale a saisi l'opportunité pour annoncer que : » le gouvernement du Sénégal compte apporter une contribution à hauteur de 20% de la subvention annoncée.

NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL : **LA PHASE 3 LANCÉE**

Abdoulaye Diouf Sarr a par ailleurs assuré du reversement dans la fonction publique des agents des différents programmes dans le futur, en plus de plaider le rôle et la place de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement en tant que centrale d'achat.

Les défis du Conseil National de Lutte contre le Sida

Le Conseil National de lutte contre le Sida (CNLS) entend accroître son action et ainsi atteindre le taux de **95%** de personnes connaissant leur statut, et parvenir à mettre sous traitement **95%** des enfants dépistés positifs au VIH en plus de baisser la transmission de la mère à l'enfant à moins de 2%.

Toutefois il faudra travailler à lever les obstacles surtout en matière de droits humains tout en travaillant à élargir les interventions de prévention et à intensifier les services de dépistage.

Dr Awa Diagne de l'unité Programmatique du CNLS ajoute par ailleurs, parmi les priorités du CNLS, le renforcement de la coordination des interventions TB/VIH au niveau national et opérationnel en plus du renforcement de la gestion du programme pour le rendre plus efficace

Orientations majeures du NFM 3

et Revue annuelle de la mise en œuvre des activités 2020 du NFM.

Toutes les entités de mise en œuvre de la subvention accordée par le Fonds mondial se concertent sous l'égide du Conseil National de Lutte contre le Sida sur les orientations majeures du Nouveau Modèle de Financement Phase 3 (NFM3). Cet atelier sera aussi l'occasion de procéder à une analyse des résultats de 2020 par entité de mise en œuvre dans le but d'évaluer leur performance.

Pour rappel, cette subvention du Fonds mondial intitulée : « Programme d'accélération du contrôle du VIH pour mettre fin à l'épidémie d'ici 2030 » est à classer dans le cadre de la dynamique d'atteinte des résultats de stratégie nationale de lutte contre le VIH.

Les interventions prioritaires concernent la prévention du VIH chez les populations clé, l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant ou, l'élargissement de la couverture des traitements ARV.



Mark Edington de la Division de la gestion des subventions et contrôle les investissements du Fonds mondial

UN RÉFÉRENTIEL SUR LES DROITS HUMAINS ÉLABORÉ POUR LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION ET LA DISCRIMINATION

En 2010, le Sénégal a adopté la loi n° 2010-03 du 9 Avril 2010. Cette loi permet aux acteurs de la lutte contre le SIDA de s'approprier l'approche des droits humains tout en se focalisant sur les 7 programmes clés de l'ONUSIDA.

Il faut noter que la mise en œuvre de l'approche mondiale des droits humains, dans le cadre du VIH, se heurte à des pesanteurs socioculturelles au Sénégal. Une situation qui a pour conséquence de ralentir l'atteinte des indicateurs. Ce constat pousse à s'interroger sur les stratégies sénégalaises en matière des droits humains en lien avec le VIH.

C'est ainsi que le CNLS a initié l'élaboration d'un référentiel national sur les droits humains afin d'avoir un document d'orientation national sur la problématique des droits humains dans le cadre de la réponse au VIH. Ce référentiel est basé sur les textes internationaux et africains de droits de l'homme sans compter les lois et règlements en vigueur du Sénégal. Il est destiné aux acteurs de la réponse au VIH, aux groupes vulnérables, aux forces de sécurité de défense, autorités locales, parlementaires, acteurs de la société civile ou communautaires.

La vulnérabilité en question

L'inégalité des chances, l'exclusion sociale ou le chômage rendent une personne plus susceptible de contracter le VIH et de développer le sida.

Les facteurs de vulnérabilité peuvent réduire la capacité à se protéger du risque de VIH et comprennent le manque de connaissances et d'aptitudes nécessaires pour se protéger et protéger les autres,

une accessibilité à une qualité et une couverture des services insuffisantes.

D'autres facteurs sont liés à la société elle-même, comme les atteintes aux droits de l'homme, les lois punitives ou les normes sociales et culturelles néfastes (notamment des pratiques, croyances et lois qui stigmatisent certaines populations et les mettent en situation de faiblesse). Seuls ou combinés, ces facteurs peuvent créer ou exacerber la vulnérabilité individuelle ou collective au VIH.

Pour mettre fin à l'épidémie, un accent particulier doit être mis sur les vulnérabilités, en ciblant, notamment, les populations les plus exposées au risque d'infection et les personnes vivant avec le VIH. Il faut signaler qu'au Sénégal, l'accès des populations clé et de certaines populations vulnérables aux services de prévention, de traitement et de soins se heurte à la persistance de la stigmatisation, des discriminations. De nombreux facteurs liés aux droits humains et au genre peuvent compromettre l'efficacité, l'accessibilité et la pérennité des programmes et services de lutte contre le VIH comme, par exemple, la violation de la confidentialité en milieu de soins ou les discriminations.

Pour un accès universel aux soins de santé.

L'accompagnement politique se manifeste par l'adhésion et l'engagement des acteurs de la vie politique à la réalisation de la politique nationale sur les droits humains et le VIH. L'effectivité des droits humains étant une lutte de longue haleine entre ceux qui



LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA QUESTION DES DROITS HUMAINS SE SONT RÉUNIS À PLUSIEURS REPRISES EN VUE D'ÉLABORER UN RÉFÉRENTIEL DES DROITS HUMAINS"(ICI À THIÈS)

détiennent des droits et les détenteurs d'obligations, seule une volonté affirmée à tous les niveaux permettra une meilleure promotion et protection des dits droits.

La mise en œuvre de la politique nationale des droits humains dans le contexte du VIH implique des actions permanentes et de grande envergure. De ce fait, d'importantes ressources matérielles et financières sont nécessaires à l'atteinte des résultats de la politique. L'ensemble des acteurs (Etat, OSC, secteur privé...) doit s'impliquer dans la mobilisation des ressources. De même, l'implication de tous les secteurs est tout aussi importante pour tenir compte de la transversalité du domaine des droits humains dans le contexte du VIH.

Pour envisager la santé comme un droit de l'homme, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à différents individus et groupes d'individus au sein de la société, notamment à ceux qui sont en situation de vulnérabilité. (Femmes, enfants, adolescents, PVVIH et populations clés).



Source : "REFERENTIEL SUR LES DROITS HUMAINS DANS LE CONTEXTE DU VIH"

PLAN QUINQUENNAL POUR LA LEVÉE DES BARRIÈRES LIÉES AUX DROITS HUMAINS

LE COMITÉ DE PILOTAGE INSTALLÉ

L Le groupe de travail issu du plan quinquennal pour une réponse globale aux obstacles liés aux droits humains a été transformé en comité de pilotage.

Ce comité a pour but de contribuer efficacement à une bonne mise en œuvre des activités du plan quinquennal pour la levée des barrières socioculturelles et le respect des droits humains dans le cadre de la riposte contre le VIH/TB.

Le Sénégal compte parmi les 20 pays qui reçoivent un soutien du Fonds Mondial afin d'éliminer l'épidémie du sida d'ici 2030 par le biais de stratégies innovantes notamment la promotion et la protection des droits liés à la santé.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de créer un environnement juridique et sociale favorable pour les populations les plus touchées à travers une synergie d'actions.



Atelier de mise en place du comité de pilotage pour la levée des barrières liées aux droits humains



Ainsi il s'agit d'apporter une réponse multisectorielle en responsabilisant et en engageant les acteurs de la santé, les forces de sécurité, les acteurs juridiques ou l'administration pénitentiaire ainsi que tout acteur pouvant contribuer de près ou de loin au respect des droits des groupes vulnérables. Par ailleurs le comité mis en place devra appuyer la coordination et le suivi des différentes activités du plan quinquennal tout en assurant un plaidoyer pour la mobilisation de ressources.

En outre, ce comité qui se réunira tous les six mois, saisira l'occasion de travailler, en synergie avec les partenaires, en vue d'une meilleure adaptation des différentes stratégies pour la promotion des droits liés à la santé, au contexte socioculturel de notre pays...

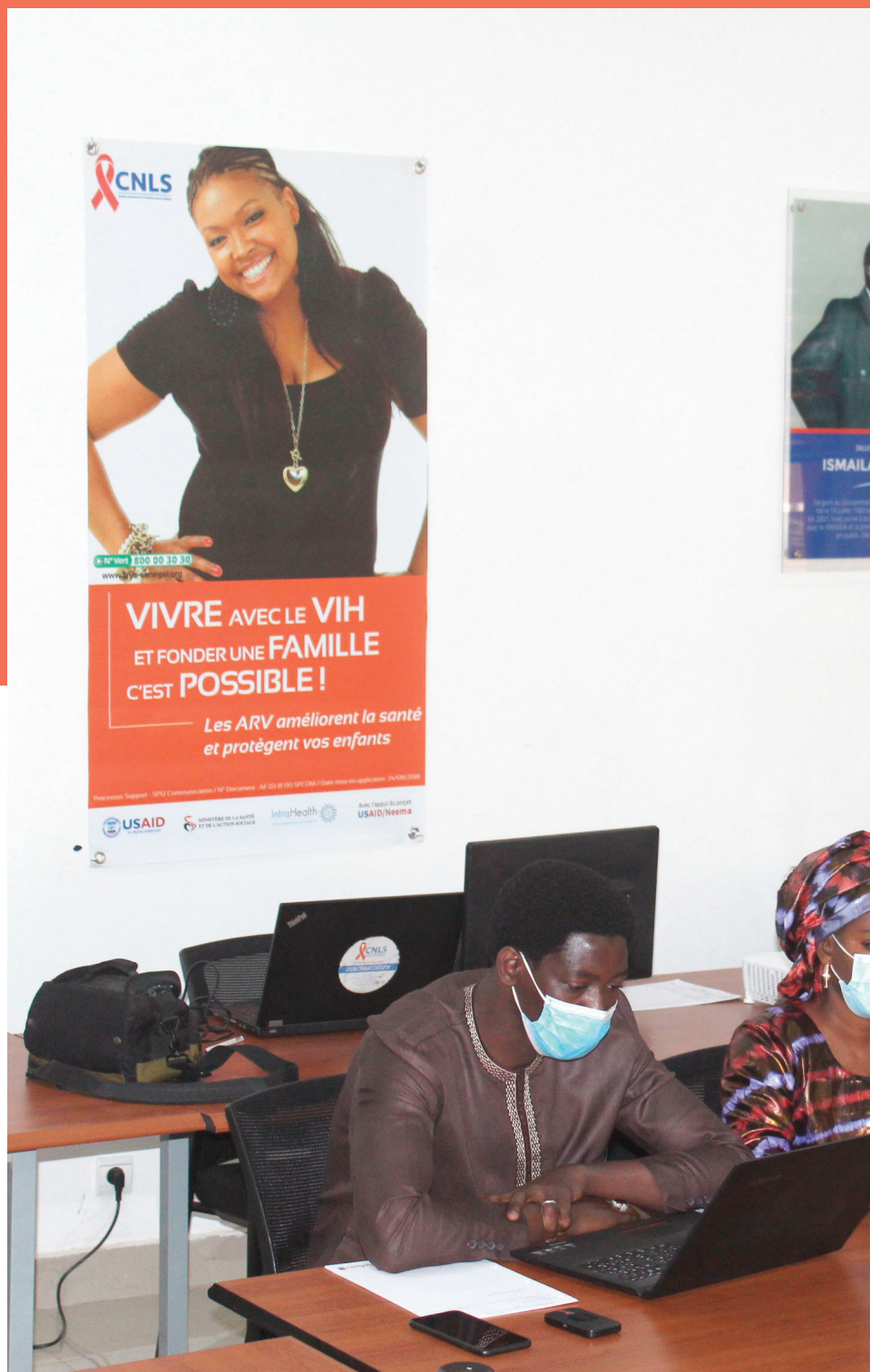
Le groupe de travail issu du plan quinquennal pour une réponse globale aux obstacles liés aux droits humains a été transformé en comité



JOURNÉE ZÉRO DISCRIMINATION AU SÉNÉGAL **LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES, THÈME DE L'ÉDITION 2021**

Le Réseau de personnes vivant avec le VIH au Sénégal (RNP+) a célébré la Journée zéro discrimination 2021 en organisant une discussion sur l'ampleur et l'impact de la stigmatisation et de la discrimination, dont sont victimes les femmes et les filles séropositives au Sénégal. Dans ce pays l'Indice de stigmatisation des personnes vivant avec le VIH indiquait qu'en 2017 une personne séropositive sur deux avait déjà été la cible de stigmatisation ou de discrimination.

Le RNP+ prévoit d'élaborer une stratégie de sensibilisation sur les droits humains et les problématiques liées au genre cette année. L'organisation espère ainsi pouvoir apporter une réponse mieux adaptée aux attentes de ses membres et des communautés touchées par le VIH. Cette stratégie s'accompagnera d'outils de communication comme des vidéos disponibles dans plusieurs langues locales, des discussions et des sessions de sensibilisation réunissant des acteurs clés des régions les plus affectées par le VIH.



Abdoulaye Ka, responsable des questions de droits humains au sein du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), a rappelé l'importance de poursuivre la collaboration entre les secteurs étatique et non étatique.



Au Sénégal, nous savons que la discrimination à l'encontre des personnes séropositives reste un des grands problèmes à tous les niveaux de la riposte au VIH

« Les organisations et les réseaux communautaires sont depuis longtemps indispensables à la lutte contre le sida. Ils sont essentiels pour sensibiliser, informer, balayer les idées reçues et lutter contre les fausses informations, mais aussi pour fournir des services aux populations marginalisées, vulnérables et victimes de discrimination. »

« Au Sénégal, nous savons que la discrimination à l'encontre des personnes séropositives reste un des grands problèmes à tous les niveaux de la riposte au VIH. L'équipe commune des Nations Unies sur le sida place depuis toujours les problématiques du genre et relevant des droits humains au centre de son travail et de l'assistance qu'elle apporte », a indiqué Demba Kone, Directeur pays de l'ONUSIDA pour le Sénégal.

Les inégalités entre les sexes, grand thème de la Journée zéro discrimination au Sénégal



TAUX DE SURVIE 2020 **UNE DIMINUTION RÉGULIÈRE DES DÉCÈS ET DES PERDUS DE VUE.**

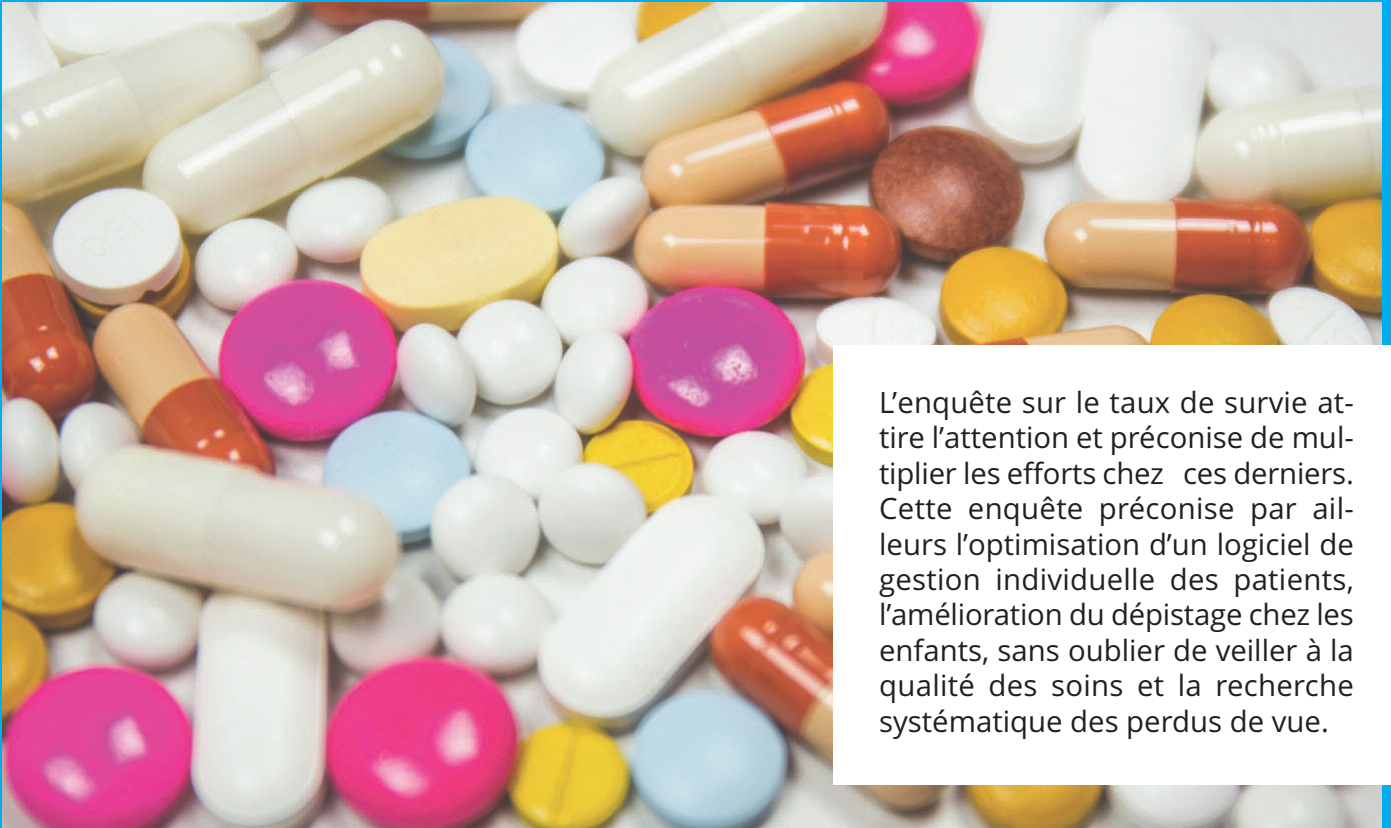


Un atelier de partage et de restitution des résultats de l'enquête pour la détermination en 2020, des taux de survie des PVVIH, a été tenu en visio-conférence sous l'égide du CNLS.

Cette réunion virtuelle a fait suite au processus de collecte et de traitement, de validation d'analyse des données et à la rédaction du rapport.

Au cours de l'année 2020, 5225 nouveaux patients ont été enregistrés à travers le pays dont le tiers se trouve à Dakar (27,2%) et presque tous sont sous Traitement Anti rétro-viral (5121). Ce chiffre s'inscrit en droite ligne d'une tendance constatée depuis 2017 et qui consiste à mettre immédiatement sous traitement un patient détecté porteur du VIH. Ainsi à ce jour 30464 patients sont régulièrement suivis à travers le pays et 30431 sous traitement.

Parmi les 39400 personnes vivant avec le virus, 87% connaissent leur statut, 89% sont sous traitement ARV, 84% ont une charge virale supprimée. Un bémol toutefois : les enfants sont à la traîne avec 41% d'entre eux qui connaissent leur statut, 37% sont sous ARV et 22% ont une charge virale supprimée. L'enquête sur le taux de survie attire l'attention et préconise de multiplier les efforts chez ces derniers.



L'enquête sur le taux de survie attire l'attention et préconise de multiplier les efforts chez ces derniers. Cette enquête préconise par ailleurs l'optimisation d'un logiciel de gestion individuelle des patients, l'amélioration du dépistage chez les enfants, sans oublier de veiller à la qualité des soins et la recherche systématique des perdus de vue.

Cette enquête préconise par ailleurs de rendre opérationnel le logiciel de gestion individuelle des patients, l'amélioration du dépistage chez les enfants, sans oublier de veiller à la qualité des soins et la recherche systématiques des perdus de vue.

OBJECTIFS DES 90-90-90

Le Fast Track a donné des résultats encourageants en 2020, en dépit du contexte mondial marqué par l'épidémie de Covid 19.



VIVRE AVEC LE SIDA : LES PVVIH SE RACONTENT

Les personnes vivant avec le VIH ont réussi, pour beaucoup, à traverser les nombreuses épreuves induites par cette infection. Contaminées au cours des années 90 ou début 2000, beaucoup ont vécu la peur de mourir, la mort de proches, le tabou, la stigmatisation, la perte d'un travail, le traitement fastidieux. Mais l'avènement du TAR (traitement anti rétroviral) a changé la vie de la plupart.

Des membres de cette catégorie ont accepté de jeter un regard dans le rétroviseur sur leurs vies qui n'ont pas été de tout repos. Aujourd'hui, sur 30958 personnes répertoriées au Sénégal, vivant avec le VIH, environ 16553 ont plus de 50 ans soit autour de 53%. **(Taux de rétention 2020).**

Cependant vieillir avec le VIH entraîne la prise en considération de nombre de maladies liées tout simplement à la vieillesse.

Les années qui passent révèlent un diabète, une hypertension, une hépatite. Observer les prescriptions médicales et la prise de médicaments en plus des ARV est un aspect problématique tant au niveau de la volonté du malade que des conséquences inévitables qu'entraîne la prise de plusieurs médicaments différents, sur fonds d'une réelle précarité économique quelques fois.



Médoune, Babacar, Ousmane et les autres.

En Mars 2000, MK souffrait déjà depuis plusieurs mois d'un mal inconnu. Les médecins traditionnels qui se sont relayés n'ont pas réussi à poser un nom sur ce mal qui l'amaigrissait (30 kg) en plus de lui faire perdre ses cheveux.

Ce n'est qu'une fois à l'hôpital, après le test proposé par un médecin que la vérité apparut : il était infecté par le virus du Sida. Le choc terrible dans ces années où le VIH était presque synonyme d'une mort certaine.

De plus, son épouse aussi avait été testée positive par la suite. « La foi en Dieu nous a sauvés » clame-t-il, 21 ans après.

Difficile d'imaginer que cet homme à la mine réjouie, a connu cette époque où il fallait prendre entre 09 et 21 comprimés par jour et qui avaient une particularité de dégager une très forte odeur dès que la boîte était ouverte en plus de sévères effets secondaires (diarrhées, irritation cutanée entre autres).



semblaient descendre d'une autre planète. De fil en aiguille, il se fait à l'idée de devoir vivre avec ce mal, quoique cela coûte. Il commence à intégrer une association de pvvih qui, à l'époque s'inspirait de la démarche kenyane..

La bonne observance, première arme pour faire face

Lointaine cette époque où, le traitement devait coûter 5000 FCFA au patient tous les mois, avant l'introduction de la gratuité des ARV en 2003. « C'est une guerre que mon épouse et moi avons menée. Beaucoup de nos pairs ont abandonné en cours de route et sont aujourd'hui décédés. Il faut les comprendre. Ce n'était pas évident car beaucoup craignaient de révéler leur mal à cause du lien qui était fait avec une sexualité débridée » renchérit MD. De son côté, c'est sur incitation de sa femme que Babacar est

allé subir un test, il y a 30 ans. Cette dernière était souvent malade et c'est quand elle a rapporté une boîte de préservatifs de l'hôpital que l'angoisse a débuté. A cette époque, les résultats étaient connus 15 jours après.

Le jour de sa convocation, des blouses blanches l'attendaient dans une grande salle. IL comprit tout de suite qu'il se passait quelque chose de grave, que lui aussi avait été infecté par le VIH. Sa maman a été sa première confidente et presque la seule, à cette époque où les pvvih

Et le traitement ? Cela commençait par une série d'analyses périodiques. Pour vérifier que la charge virale était supportable. Son cas, va s'avérer comme celui de nombreux porteurs de VIH à cette époque. Dépisté positif en 1991, il n'y avait aucun médicament à cette époque à l'exception de ceux qui étaient destinés à lutter contre les maladies opportunistes.

Ce n'est qu'en 2008 qu'il commence le traitement. Soit 17 ans après. Et pour cause, tous n'étaient pas éligibles à un traitement à cette époque d'avant fast track (90-90-90). C'est suite à un accident de voiture qui l'avait totalement affaibli, en 2008 que commence le traitement ARV.



le dépistage es la première étape
de la prise en charge .

De 05 Comprimés par jour avec une constante crainte d'une diarrhée, il est passé à (01) un seul, le soir au coucher. Une avancée salutare de son point de vue

Ousmane a maintenant 67 ans dont 27 avec le VIH. C'est au détour d'une visite prénatale que sa femme apprend son infection. Elle alerte son mari qui effectue le test et se retrouve infecté lui aussi. « C'est un moment ou le ciel vous tombe sur la tête » se souvient-il. Et quel traitement. Ousmane se souvient encore des 05 comprimés qu'il devait avaler chaque jour, deux le matin et trois le soir. Avec un brin d'humour il raconte ce jour où il a confondu les médicaments du matin et ceux du soir avec à la clé, de terribles vertiges et une envie de vomir qui l'auront pris toute la journée. Les contraintes liées à ce traitement étaient presque décourageantes et beaucoup ont abandonné avec comme issue certaine la mort..

La stigmatisation, l'auto stigmatisation et la discrimination :

Dans les années 90, le sida était perçu comme une maladie liée à une vie de débauche et au pire d'homosexuels dans la conception populaire. La communication autour de cette pandémie semait peur et inquiétude sur fonds de clichés négatifs.

La personne infectée, en plus du choc personnel presque déstabilisant, devait gérer avec discrétion une situation qui pouvait lui porter de lourds préjudices tant au niveau familial, social que professionnel. Ousmane en a été tout de suite conscient. Il prenait le soin de ne paraître en public avec aucun document lié au VIH (brochure et autres dépliants). Car il « fallait veiller à garder la bonne image de sa famille » face à cette vision très négative du sida.

La rare possibilité que ces personnes avaient de se soulager quelque peu, était à travers des rencontres entre pairs initiées par certaines associations. Ousmane se souvient qu'un de ses amis s'est vu « interdire de manger ou dormir avec les autres avant d'être tout bonnement expulsé du domicile familial ». De l'eau a coulé sous les ponts depuis cette époque, fort heureusement.

Il en fallait du courage, dans ces conditions, pour assumer de façon publique, sa séropositivité.

C'est pourtant ce qu'a osé Babacar et de quelle façon en 1996 ! Convaincu par une journaliste de venir partager son statut, il accepte de prendre part à une émission diffusée en direct à la radio. Au préalable, il avait annoncé à un de ses amis qu'il devait prendre la parole dans une émission. Tout son quartier avait été mis au courant de son passage. A sa sortie, il fut étonné de voir devant la station, une foule de personnes venue attendre pour voir de leurs propres yeux ce à quoi pouvait ressembler une personne séropositive. Cette émission a été comme une catharsis. Et pour cause, c'est à partir de ce moment qu'il décide de ne plus cacher sa séropositivité, faisant ainsi partie des premiers sénégalais à révéler en public leur statut. Un courage qui n'était pas loin d'une certaine témérité, et qui l'a sauvé quelques temps après le décès de sa femme. Médiateur actuellement, il s'occupe entre autres d'accueillir, d'orienter et de soutenir ses pairs dans une structure de santé.

La loi a déjà réglé les soucis de la stigmatisation de l'avis de Médoune. « Je traduis en justice celui qui me discrimine », déclare-t-il, faisant allusion à la loi VIH qui protège dorénavant les personnes vivant avec le VIH contre la discrimination et la stigmatisation. De son point de vue, on ne risque pas d'en arriver à ce point, car, « les gens commencent à comprendre ». Selon lui, le souci réel est l'auto stigmatisation. Très souvent, c'est la personne vivant avec le VIH qui, elle-même se met en marge de la société. Presque de la paranoïa. « Pour que les autres considèrent le sida comme une maladie ordinaire, les personnes vivant avec le VIH doivent d'abord en faire de même. » ajoute-t-il.

Des cas d'auto-stigmatisation, soukeye du Réseau National des personnes vivant avec le Vih en rencontre très souvent. Il s'agit pour la plupart, dit-elle, de personnes ayant découvert leur séropositivité à un âge déjà bien avancé. Ainsi, au stress des années qui passent s'ajoute celui de devoir gérer une nouvelle vie en faisant courir de sérieux risques à sa (ses) partenaires(s). Beaucoup de ces personnes taisent leur situation qui n'est connue des autres qu'après le décès. Le préjudice causé à sa(ses) partenaires est alors incommensurable

Le poids de l'âge : vigilance et discipline pour éviter des comorbidités

Au fur et à mesure que passent les années, la nature exerce son effet sur les personnes vivant avec le VIH. Les premières personnes signalées positives dans les années 90 sont devenues des sexagénaires. Un moment propice à l'apparition de beaucoup d'autres maladies, inhérentes à la prise d'âge. Le défi consiste alors, en plus du VIH, à gérer d'autres comorbidités : diabète, hypertension, hépatites.

Cette dernière maladie justement montre des aspects similaires à ceux du VIH à ses débuts selon Médoune, président d'une association de PVVIH. Lui-même en est atteint mais « fort heureusement, les médicaments contre le Sida servent aussi contre les hépatites », ajoute-t-il. Il ne manque pas de sonner l'alerte face à ce mal qui fait des ravages de façon silencieuse. Ironie de l'histoire, les ARV ne sont pas gratuits et coutent 5000Fcfa par mois pour soigner l'hépatite. Exactement comme le VIH à ses débuts.



la stigmatisation et la discrimination, un combat en plus.

Babacar, lui, a la chance de vivre sans autre maladie que le VIH. Tout cela est le résultat d'après lui, d'une hygiène de vie. Plus de fêtes arrosées ou de nuits blanches. Cette prise de conscience doit habiter la personne vivant avec le VIH à l'entendre. Il s'agit surtout de s'occuper et de ne pas se laisser envahir par les réflexions obscures. Optimiste à souhait, il assène sans sourciller : « En 2030, je porterai la pancarte annonçant la fin du Sida. » Tout un programme.

Une discipline de fer. C'est aussi le point de vue de Ousmane. IL est indispensable de respecter les rendez-vous, d'après tIL est impossible de mener une vie libre et dissolue. L'alimentation est à surveiller selon lui qui ne manque pas de faire la promotion de nos produits locaux :IL a jeté son dévolu sur le niébé (haricot) pour sa teneur en fer et évite de façon systématique la viande le soir. A cela « s'ajoute une habitude de marcher autant et aussi loin que possible, à la plage ou entre deux endroits de la capitale. Son record pour le moment a été Fann- Parcelles assainies. Sa façon à lui de faire du sport et de garder une forme remarquable en éliminant les toxines de son organisme. A chacun sa méthode.

La précarité économique : une comorbidité qui ne pas son nom

Les responsables d'associations de PVIH sont parmi les personnes les plus proches de leurs pairs. Selon Ndéye Astou, de l'association ABOYA, Le constat est qu'une réelle précarité s'installe, en particulier chez les femmes, à mesure que passent

les années : Les personnes concernées ne peuvent plus s'activer dans un travail physique, certaines fois, épuisant. La situation est encore plus drastique quand celles-ci sont veuves et vivent dans la maison familiale où l'on ignore quelques fois leur statut.

A l'en croire, la situation a été rendue plus précaire avec la suppression des kits alimentaires. La situation de Covid, poursuit-elle, « avait été une occasion pour l'ANCS de reprendre cette distribution d'appui alimentaire ». Sans plus. La conséquence est une dispersion des membres et un siège qui n'est presque plus fréquenté. Elle se souvient de 30 kits reçus récemment pour une association qui réunit 400 membres. Une solution qui crée plus de problèmes au fonds.

Certaines autres vivent le calvaire total avec des incidences qui vont même jusqu'à fragiliser la prise en charge de personne vivant avec le VIH notamment au moment de payer pour un bilan par exemple. D'autres plus jeunes flirtent même avec la prostitution. L'espoir devrait provenir du fonds Covid mis en place par le fonds Mondial.

« Des affections qui surviennent naturellement avec le vieillissement... »

Le Professeur colonel Cheikh Tidiane Ndour est infectiologue et Directeur de la Division de la Lutte contre le Sida et les maladies Infectieuses (DLSI). Sur le diagnostic des personnes âgées vivant avec le VIH, il précise que le diagnostic n'est pas simple quand le statut de la personne âgée n'est pas connu car : « les infections opportunistes simulent un grand nombre d'affections liées à l'âge qui font errer le diagnostic. Il s'y ajoute que les acteurs de santé évoquent en dernier lieu la possibilité du VIH sur ce terrain, le VIH étant toujours considéré à tort comme une affection des sujets jeunes »

« En dehors des affections liées à l'immunodépression, les sujets âgés sont aussi exposés à toutes une palette d'affections liés au vieillissement d'ordre cardiovasculaire, pulmonaire, rénal et osseux notamment » ajoute colonel Ndour., Il précise néanmoins que :« La prévention de ces affections est possible, mais ne permet pas toujours de les éviter car ce sont des affections qui surviennent naturellement avec le vieillissement. Les stratégies de prévention permettent cependant d'atténuer leur impact en termes de mortalité par une prise en charge précoce ».



Colonel Cheikh Tidiane NDOUR

Le Centre de Traitement Ambulatoire qui assure depuis de nombreuses années la prise en charge de dizaines de PVVIH



Les personnes atteintes de VIH et d'autres maladies sont dans l'obligation, en plus des ARV, de prendre d'autres médicaments. C'est la polymédication, de l'avis du spécialiste.

« Une constante » selon lui, qui décrit « Une situation due à la grande fréquence de comorbidités liées à l'âge comme l'hypertension et d'autres maladies cardiovasculaires, les maladies métaboliques comme le diabète, et celles liées au traitement antirétroviral notamment les complications métaboliques. Cette polymédication peut être à l'origine d'atteintes toxiques notamment rénales, hépatiques, en plus des risques d'interaction entre les différents médicaments dont les effets peuvent être additifs (aggravant la toxicité médicamenteuse) ou compétitifs (entraînant des échecs thérapeutiques) ».

Toutefois et en dépit des progrès accomplis dans le dépistage et la prise en charge des personnes atteintes, les recherches se poursuivent pour trouver un remède définitif au Sida si ce n'est un vaccin. En attendant, le temps continue de faire son œuvre et le défi est de vivre, aussi longtemps que possible avec le Vih.

IN MEMORIAM

DR Ibrahima Ndiaye

Parmi les pionniers de la lutte contre le Sida au Sénégal, Dr Ibrahima Ndiaye s'est éteint le 25 Juin dernier laissant orphelines des dizaines de personnes vivant avec le VIH. Toutes ont salué sa modestie, sa gentillesse et son sens de l'écoute. Autant de qualités humaines qui aidaient les PVVIH à supporter leur fardeau.

« Le médecin de tout le monde », selon une de ses patientes qui poursuit : « même malade, il tenait à consulter ses patients qu'il considérait comme des frères et sœurs ».

Les acteurs de la riposte contre le Sida et les PVVIH prient pour le repos de l'âme de celui qui fut un être d'exception





Mr Babacar THIAM

Spécialiste en communication stratégique (Design thinking)

Chargé des Programmes : ONG-AWA –Sénégal

Membre du Comité de Suivi –Société civile Subvention du Fonds Mondial

Facilitateur technique processus : NMF3 et C19RM pour le compte de la Société Civile et des communautés. (Comité de Suivi et de Veille)

Speaker –Afrique francophone et Country focal Point – Civil Society for Malaria Elimination (CS4ME)

Consultant

1

Les OSC envisagent une plus importante implication dans la gestion des fonds alloués à la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Qu'est-ce qui explique cette motivation ?

Dans le cadre de la riposte contre certaines pathologies à forte incidence sur la santé des populations, les principaux constats attestent une réelle évolution de l'engagement des acteurs de la société civile au Sénégal en vue d'apporter leur part de contribution pour offrir des services par différents mécanismes au profit des communautés. Plus particulièrement dans les procédures du Fonds Mondial, les OSC à travers des cadres unitaires d'action tels que le Comité de Suivi, ont fait preuve d'engagement.

A titre d'information, il est connu de tous que c'est le Comité de Suivi et de Veille, qui a successivement mené un processus consultatif quasiment complet du NMF3 et de la C19RM pour la société civile au Sénégal. Ce sont deux subventions accordées par le Fonds Mondial respectivement acquises par le Sénégal en vue de contribuer à l'élimination des trois maladies (VIH, Tuberculose et Paludisme) d'ici 2030 et la réduction des impacts de la pandémie COVID 19 sur les résultats ainsi capitalisés depuis des décennies, sans oublier la prise en compte d'une liste définie des priorités pour le renforcement des systèmes notamment le système communautaire.

Ces deux processus consultatifs ont été ouverts et inclusifs et respectant l'équité territoriale et de la participation de toutes les cibles prioritaires des différentes stratégies nationales du VIH, de la TB et du Palu. Ils ont permis de mieux renforcer la dynamique communautaire et le suivi des interventions dirigées par des OSC à travers

différents mécanismes de veille citoyenne. Le Comité de Suivi dispose d'une forte crédibilité auprès de différents partenaires techniques et financiers et les programmes nationaux financés par le Fonds Mondial et le CCM (l'Instance de Coordination Nationale).

Nous saluons vivement le soutien de l'ensemble des programmes et les partenaires techniques et financiers, qui nous ont permis de réaliser cet exploit en termes de résultats. Le Comité de Suivi et de Veille a pris part aux étapes clés des deux processus et produit à cet effet des documents de qualité, comme contribution essentielle des besoins des OSC et des communautés. De mémoire d'homme, depuis les séries (Round), jamais la société civile engagée dans les subventions du Fonds Mondial, n'a fait autant de capacités d'engagement complet pour mieux prendre en compte les besoins prioritaires des communautés.

” Pour rappel, c'est en 2019, suite à une analyse situationnelle approfondie par les acteurs portant sur la dynamique de la participation des OSC dans les procédures du Fonds Mondial ; que les représentants de la société civile ont adopté l'initiative courageuse de mettre en place ce Comité de Suivi et de veille.

“

En effet, les principaux constats issus de cette analyse tournent autour :

- Du manque de cadre unitaire d'action de la Société Civile correspondant aux OSC engagées dans la lutte contre les trois maladies, favorisant l'intégration de toutes les entités des OSC, en tenant compte de la diversité (populations clés, personnes vivant avec les maladies (VIH, TB et Palu etc...), -
- De la non-participation pleine et efficace des OSC dans les procédures du Fonds Mondial, surtout concernant les étapes clés liées à l'implication dans **l'élaboration des Notes conceptuelles, au Dialogues -Pays, à la phase Budgétisation, Négociation et Grand making**, au suivi communautaire mené par des OSC et communautés (CLM= Community Led Monitoring)
- Du faible niveau d'implication des OSC à prendre part activement aux processus consultatifs pour identifier et proposer leurs priorités dans le Renforcement du système communautaire qui n'offre aucune opportunité à la plupart des OSC engagées dans la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial.

Alors malgré la mise en place de ce comité de suivi

et de veille, qui du reste constitue un modèle design dans la nouvelle version, il s'agit d'un cadre favorisant la dynamique des OSC pour faire face aux défis actuels. Ils ont comme nom l'appui institutionnel ; la mobilisation des ressources domestiques pour couvrir des gaps programmatiques ; du renforcement du système communautaire, du leadership des OSC, de la gouvernance dans les subventions et de la santé en général, la capitalisation de bonnes pratiques communautaires etc...

Face à ces défis, le Comité de Suivi multiplie des initiatives pour davantage donner la voix aux communautés et aux OSC.

Il est établi qu'aucun programme, aspirant à éliminer une pathologie quelconque, ne peut se passer du soutien des OSC dans les stratégies préventives, de la prise en charge et du suivi, surtout du suivi dirigé par des OSC et des communautés.

En effet, les programmes et les OSC sont deux types d'acteurs jumelés autour des objectifs communs dont leur réalisation impose une synergie d'acteurs. D'où l'impérieuse nécessité absolue de développer des stratégies intelligentes de collaboration, force de création des impacts aux profit de nos communautés.

2

De façon concrète que peut-on attendre des OSC dans le contexte actuel de raréfaction des ressources sur fonds de persistance de Covid 19 ?

En effet, la pandémie de la Covid 19 a largement mis à rude épreuve des résultats ainsi capitalisés dans la riposte à tous les niveaux. Et les investissements dans le financement de la santé notamment les trois maladies ont connu de sérieux coups. Cette crise sanitaire apparue en 2019 a anéanti la dynamique pour un meilleur rendement dans la lutte contre les trois maladies financées par le Fonds Mondial. Or, bien avant l'apparition de cette pandémie COVID 19 ; le Fonds Mondial avec tous les acteurs, a organisé une reconstitution des fonds à Lyon, ce qui a mobilisé environ 14 milliards d'Euros. C'était le besoin financier estimé pour couvrir des services adéquats pour les trois maladies de la période de 2021-2023.

Alors, l'apparition de la pandémie Covid 19 risque de plomber l'accomplissement de cet engagement des principaux donateurs du Fonds Mondial.

Conscientes de cela, les OSC sont dans l'impératif de multiplier des stratégies de plaidoyer pour la mobilisation des ressources domestiques. Le Comité de Suivi et de Veille dont je suis membre, dispose d'un plan national de plaidoyer et dans ce document, il est question de la mise en œuvre du renforcement de la campagne de mobilisation des fonds domestiques. Il est possible d'activer des leviers pour mobiliser des ressources en vue de prendre en charge notre souveraineté sanitaire, tel qu'on le fait dans d'autres secteurs stratégiques.

La Société civile a un rôle déterminant à jouer dans la mobilisation des fonds domestiques pour accroître des investissements structurants dans la santé en vue d'avoir des possibilités d'une couverture universelle en santé au Sénégal.

3

Parmi les actions envisagées, les OSC souhaitent mettre en place des stratégies innovantes identifiées et non prises en compte par le Fonds Mondial. Peut-on avoir une idée de ces stratégies ?

Je saisis cette opportunité pour remercier l'ensemble des acteurs de la société civile, intervenant à tous les échelons au Sénégal pour leur engagement durant les deux processus consultatifs (NMF3 et C19RM). Ce message de remerciement est adressé aux partenaires techniques et financiers, le CCM- Sénégal, le Ministère de la santé à travers l'appui des Régions Médicales, les Districts sanitaires etc... Chaque catégorie d'acteurs a pleinement joué un rôle important pour mieux identifier des stratégies prioritaires des OSC et communautés.

Alors, on note que, dans le cadre de la riposte covid 19 notamment la troisième génération du financement du Fonds Mondial – C19RM, il a été fortement recommandé de considérer un pourcentage élevé des priorités financées dans l'enveloppe de base. Dans certains documents, il a été mentionné entre 30% et 40% de besoins prioritaires ciblées par des OSC et communautés à couvrir dans la demande complète (DC) pour la C19RM 21-23. A ce niveau, le Comité de Suivi, avec le soutien des personnes –ressources et des partenaires techniques, a mis en place une stratégie de suivi.

Malgré toutes les opportunités offertes par le Fonds Mondial pour mieux inclure des priorités des OSC et communautés, il demeure au Sénégal, au cours des dialogues communautaires conduits par le Comité de Suivi, l'identification d'autres stratégies innovantes, qui ne sont pas prises en compte dans le financement de la C19RM et ni même dans le NMF3 _21-23.

Ce sont des stratégies telles que :

- La mise en place des comités locaux mixtes au niveau des zones transfrontalières pour gérer de proximité des cas de perdus de vue, les patients en rupture de soins pour diverses raisons, la mobilité, le contrôle de l'épidémie, la collecte des données concernant des patients qui en mouvement entre différents sites au niveau des frontières ;
- La valorisation de l'acteur communautaire : Le Fonds Mondial souhaite qu'on puisse accorder des moyens d'appui financier aux agents de santé communautaire. Ils sont nombreux les pays qui ont élaboré et mis en œuvre des procédures, qui organisent et fixent les modalités de motivation de l'acteur communautaire.
- L'appui institutionnel et le développement organisationnel en faveur de nos OSC : Nos structures souffrent de manque d'infrastructures logistiques etc. et de la disponibilité des documents administratifs et de travail, de gestion de la gouvernance, gestion des risques et le renforcement de la surveillance dirigée par des OSC et des communautés. D'où l'impérative nécessité de mener des recherches opérationnelles, la production des données, la mise en œuvre du plaidoyer pour le financement de la santé et du renforcement des compétences des acteurs sur des procédures du Fonds Mondial.

Mais tout cela, la société civile à travers le Comité de Suivi et de Veille, peut porter des actions hautement stratégiques pour trouver des moyens de les réaliser. Aujourd'hui l'un des défis majeurs est de mettre en place un environnement social, favorable pour assurer une promotion de la santé, dans le respect de la dignité et de la sécurité humaine. Le pays gagnerait à promouvoir l'accès aux services de santé pour tous, dans le strict respect des droits humains. Cela va sans favoriser la sécurité sanitaire individuelle et publique.

DÉPISTAGE DES ENFANTS **ABOYA (ASSOCIATION AND BOKK YAAKAR) MONTRE LA VOIE**

Dans le cadre de ses activités, l'association Andeu Bokk Yaakar (ABOYA) a organisé une séance de dépistage exclusivement réservée aux enfants.

Ainsi plus de 50 enfants ont été dépistés et tous sont négatifs.

La secrétaire exécutive du Cnls avait, pour l'occasion, été invitée à cette séance

Par ailleurs cette séance de dépistage est comme un prélude à la campagne envisagée par le CNLS dans les prochaines semaines et qui porte sur le dépistage et la prise en charge des enfants vivant avec le VIH

Au Sénégal, 3900 enfants vivent avec le VIH dont seulement 41% dépistés, 37% sous traitement, et 22% qui présentent une charge virale indétectable.



Une visite de courtoisie de la SE du cnls à l'association Aboya

sur 50 enfants dépistés sous l'égide de ABOYA, aucun cas n'a été détecté



3900 enfants vivent avec le VIH dont seulement 41% dépistés



LUTTE CONTRE LE SIDA : L'ANREMS ÉDITE UN GUIDE

L'Association Nationale des Religieux et Experts Médicaux du Sénégal entend s'adapter et faire face aux nouveaux défis que présente la lutte contre la propagation du VIH. Un atelier a été l'occasion de valider des supports aussi bien en français qu'en arabe à travers de nouveaux guides et dépliants.

De ce fait, l'ANREMS va mener un plaidoyer aussi bien auprès des leaders que des acteurs religieux pour réduire la discrimination et la stigmatisation des Personnes vivant avec le VIH (Pvvh).

L'ouverture de cette rencontre a permis à Dr Saffiatou Thiam Secrétaire Exécutive du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) de rappeler le rôle « déterminant » que les religieux ont joué dans la riposte au moment de l'apparition du sida au Sénégal.



un atelier de deux jours destiné à élaborer un guide en français et en arabe



L'Association Nationale des Religieux et Experts Médicaux du Sénégal entend s'adapter et faire face aux nouveaux défis que présente la lutte contre la propagation du VIH

« Les religieux complètent le travail accompli par le CNLS à un niveau stratégique. » a-t-elle conclu.

Une fois ces guides et dépliants validés, il s'agit selon un de leurs responsables Bamar Guéye, de tenir un autre atelier de formation puis de partage de ces supports.

L'ANREMS prône la promotion d'un environnement éthique, socio-économique, confessionnel et politiques favorables à la lutte contre le VIH au Sénégal. Une façon pour cette association de contribuer à l'utilisation optimale des services de prévention et de soins.

STRATÉGIE NATIONALE SUR L'AUTO DÉPISTAGE DU VIH : LE CNLS REÇOIT DE SOLTHIS 1000 BROCHURES



Dr Sanata Diallo remettant un exemplaire de guide à Dr Safiatou Thiam entourées de responsables de Solthis et du Cnls

L Le Conseil National de lutte Contre le sida, a reçu de SOLTHIS (Solidarité Thérapeutique et Initiatives pour la Santé) un lot de 1000 brochures, Stratégie Nationale sur l'Auto dépistage du VIH au Sénégal.

Les documents ont été remis à la Secrétaire Exécutive du CNLS, Dr Safiatou THIAM, par le chef du projet ATLAS, Dr Sanata DIALLO. La réalisation de cette brochure est une recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé qui depuis 2019, avait demandé à considérer l'auto-dépistage du VIH comme une approche des services de dépistage du VIH et par conséquent, son intégration dans les programmes et politiques de lutte contre le sida.

Depuis cette recommandation, le Sénégal a adopté l'auto-dépistage, selon la Secrétaire Exécutive du CNLS, Dr Safiatou THIAM, d'abord dans un projet pilote de recherche pour étudier son acceptation et ensuite comme stratégie complémentaire d'offres de service.



Les guides de Solthis, destinés surtout aux prestataires dans la mise en œuvre de leurs activités.

La stratégie nationale sur l'auto dépistage du VIH vient ainsi compléter les autres stratégies nationales mises en œuvre par les programmes de lutte contre le sida. « Politique, Normes et Protocoles des Services de dépistage du VIH » ainsi que le guide d'utilisation de l'auto dépistage au Sénégal ».

Ce dernier document est destiné surtout aux prestataires dans la mise en œuvre de leurs activités.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple – Un but – Une foi



Prenons un enfant par la main !

« CAMPAGNE NATIONALE DE MOBILISATION
POUR LA **PRISE EN CHARGE DES ENFANTS**
VIVANT AVEC LE VIH »